

Décision n°2025-08-tarifs

Décision portant approbation de tarifs du colloque « ITER *International School* IIS 2025 » _ PIIM

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que ce colloque constitue une manifestation scientifique internationale dans le domaine de la fusion nucléaire et des applications de recherches associées au projet ITER,

Considérant que ce colloque est destiné aux jeunes scientifiques et aux ingénieurs désireux de se former à un large éventail de sujets interdisciplinaires afin d'approfondir leur formation,

Considérant que cet événement vise à favoriser les échanges entre étudiants et professionnels dans ce domaine de nature scientifique,

Considérant enfin que l'insertion professionnelle des étudiants constitue l'une des missions de l'Université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « ITER *International School* - ISS 2025 » du 30 juin au 4 juillet 2025 organisé par le laboratoire de « Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires » (PIIM) sur le site d'Aix, d'Aix-Marseille Université :

Catégories	Montant HT	Montant TTC
Avec logement	363,63 €	400€
Sans logement	181,81€	200€
Accompagnants – visite d'ITER et dîner de gala	72,72€	80€

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 28 janvier 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : 07 FEV. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le : 07 FEV. 2025